

Liberté Égalité Fraternité

Arrêté en date du 1 1 DEC. 2024

La ministre de l'Agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la Forêt

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°95-370 du 6 avril 1995 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques de formation et de recherche du ministère de l'agriculture et de la pêche;

Vu l'arrêté du 26 août 2024 fixant les taux de promotion dans les corps du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire pour l'année 2025,

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade de technicien de formation et de recherche de classe exceptionnelle au titre de l'année 2025 (par ordre alphabétique) :

NOM – Prénom	Affectation
BENINI Laurence	APT - Nancy
BERNIER Isabelle	ANSES
CAILLÉ Vincent	ENV - Toulouse
CHASSOUANT Sébastien	MSA - Montpellier
DAMO-ACQUIER Laure	LEGTPA de Montauban
DOSSISARD Damien	LPA de Poitiers
DOULET Cyril	LPA Aumont
FIZAINE-THOMAS Michelle	ASD - Dijon
GIRAUD Maëlle	BSA - Bordeaux
GONIDEC Géraldine	ONIRIS - Chantrerie
JAFFRE Françoise	LEGTA le Gros Chêne de l'EPLEFPA de Pontivy-St Jean Brévelay- Hennebont
KOUAME N'goran-Serge	ENV - Alfort

LAISNEY Caroline	LPA Castelnau Le Lez
MADEC Thierry	ONIRIS - Chantrerie
MERILLAT David	LPA Belleville
MOREL Bernadette	VetAgroSup - Lyon
ROBERT Bénédicte	ASD - Dijon
RUBIO Jimmy	LEGTA Laval
SIMARIK David	LEGTPA Saint Germain en Laye
TASSEL Alix	ACO - Rennes
THIBAUD Laurence	LPA La Tour du Pin
VALLEE Marie-Odile	LEGTA G. Desclaude à Saintes
YVARS Cécile	LEGTA Avignon

Article 2 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le :

1 1 DEC. 2024

Pour la ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt et par délégation,

Le chef du service des ressources humaines,

Xavier MAIRE